

Siège : Mairie – 2 route d'Aubusson  
23480 SAINT SULPICE LES CHAMPS  
(Tél : 05.55.66.60.34)

À Madame le Maire  
23250 ST GEORGES LA POUGE

---

**OBJET : DÉSIGNATION DÉLÉGUÉS**

Madame le Maire,

Votre commune a adhéré au SIAEP St Sulpice les Champs Vallière avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2025.

Chaque commune membre doit désigner **deux délégués titulaires** (pas de suppléant) pour siéger au SIAEP SAINT SULPICE LES CHAMPS VALLIERE.

Je vous remercie de bien vouloir faire parvenir au syndicat :

- **la délibération désignant vos deux délégués titulaires et nous communiquer leur adresse postale ainsi que leur adresse mail et numéro de téléphone.**

Vous pouvez le faire par courrier ou si vous le souhaitez par mail : [stsulpiceleschamps@wanadoo.fr](mailto:stsulpiceleschamps@wanadoo.fr).

Je vous prie d'agréer, Madame le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Le 02 janvier 2025  
Pour le Président,  
Le 1<sup>er</sup> Vice-président,  
Jean-Pierre BARBE  
SYNDICAT INTERCOMMUNAL

D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE  
DE SAINT-SULPICE LES CHAMPS ET VALLIÈRE  
Siège : SAINT-SULPICE-LES-CHAMPS (CREUSE)